

# Activités internationales Croix-Rouge de Belgique

Rapport annuel  
2022



© CRB

# Édito

---

Le Département international de la Croix-Rouge de Belgique mène des activités qui se répartissent entre le plaidoyer en faveur du respect du droit international humanitaire (DIH), le rétablissement des liens familiaux, la participation aux opérations de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la collaboration avec des partenaires du Mouvement en Afrique pour renforcer la résilience des communautés vulnérables.

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, un contexte sur lequel nous nous sommes mobilisés à tous les niveaux en venant en appui aux personnes touchées, mais aussi en appuyant notre plaidoyer auprès des responsables politiques belges pour renforcer la protection des victimes de ce conflit et en menant des initiatives spécifiques pour rétablir et maintenir le contact entre des proches séparé-es par cette guerre.

Au-delà de ce conflit qui a fortement influencé notre travail en 2022, nous avons poursuivi nos

activités planifiées dans le cadre de nos programmes de financement. Dans nos pays partenaires (RDC, Burundi et Rwanda, Burkina Faso, Niger, Mali, Sénégal), nous avons continué à renforcer la capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes, des crises et des vulnérabilités sous-jacentes, à faire face aux effets de l'adversité sans compromettre le potentiel de développement à long terme. Nous avons également soutenu nos partenaires dans la réponse aux urgences locales, dialogué avec les autorités pour renforcer le cadre juridique national et l'influence de la Belgique sur la scène internationale en matière de DIH et recherché des membres de familles disparues suite à une guerre, une catastrophe naturelle ou aux conséquences de la migration.

Ensemble, nous avons poursuivi la mission du Département international de la Croix-Rouge de Belgique : sauver des vies à travers des actions concrètes et soutenir l'action humanitaire de manière pérenne.





# Un an de conflit en ukraine, un an d'action humanitaire

Le 24 février 2022, le conflit armé démarrait en Ukraine, engendrant un drame humanitaire immense qui se prolonge de manière inquiétante : 8 millions de personnes ont quitté le pays et 17 millions ont besoin d'un soutien humanitaire. A travers les différents mécanismes dont elle dispose, la Croix-Rouge de Belgique s'est largement mobilisée pour venir en appui aux personnes touchées.



**14,5 millions**

de personnes aidées par le mouvement Croix-Rouge à travers le monde



**En Belgique**, la Croix-Rouge répond aux besoins les plus urgents



**65.000**

personnes, dont **14.000 enfants**, accueillies au sein de nos points humanitaires



**6.000**

personnes soutenues sur le plan médical et psychosocial



**10.000**

personnes aidées par nos entités locales

## L'application des règles du DIH en Ukraine

Dès la fin du mois de février 2022, le conflit armé en Ukraine est entré dans une phase d'intensification et d'étendue des hostilités qui ont entraîné des conséquences immédiates sur les personnes civiles et les biens à caractère civil, tels que les habitations mais aussi les infrastructures essentielles, comme les installations en approvisionnement en eau et en électricité.

Les combats se déroulent dans de nombreuses zones urbaines ,où même les attaques contre des objectifs militaires peuvent avoir

des incidences considérables à l'égard des infrastructures civiles critiques pour la population en raison de leur proximité. Par conséquent, la protection conférée par les règles de droit international humanitaire (DIH) en matière de conduite des hostilités est particulièrement cruciale dans les zones urbaines qui sont par nature densément peuplées.

Face aux conséquences dévastatrices des combats, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'a eu de cesse

de rappeler à l'ensemble des parties au conflit à respecter les obligations prévues par le DIH, afin d'éviter d'autres souffrances et pertes en vies humaines parmi les personnes civiles.

De son côté, la Croix-Rouge de Belgique (CRB) a appelé tous les

États à ne ménager aucun effort et à user de leur influence pour éviter la poursuite d'une escalade du conflit dont le coût et les conséquences pour la population civile dépasseraient les capacités humanitaires disponibles.

**Le droit international humanitaire** est un ensemble de règles qui visent à restreindre, pour des raisons humanitaires, les effets néfastes des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas, ou plus, aux hostilités. De plus, il impose des limites dans le choix des moyens et méthodes de guerre.



## Mobilisation en Ukraine et dans les pays limitrophes

L'aide apportée par le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge se concentre principalement sur la distribution de biens de première nécessité, l'aide médicale et le soutien psychosocial (premiers soins, soutien à l'évacuation des personnes blessées ou malades vers les hôpitaux, formation de la population aux premiers secours, ...), l'aide financière afin de permettre aux personnes impactées par le conflit de se nourrir, se loger, vivre dignement et enfin l'hébergement temporaire d'urgence pour les personnes qui fuient le conflit et qui ont besoin de trouver un endroit où se sentir en sécurité.

### Participation à l'Appel d'Urgence de la FICR

La CRB a participé à cet appel de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) qui vise à venir en appui à la Croix-Rouge ukrainienne et aux Croix-Rouge des pays limitrophes, toutes fortement impactées par l'escalade du conflit. En effet, près de 20 millions de personnes ont quitté l'Ukraine et plus de 5 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Ces flux migratoires ont démarré rapidement après l'escalade du conflit et perdurent toujours. Différents appuis ont pu être apportés grâce à la mobilisation de cet appel, dont notamment la distribution de biens de première nécessité, l'accès à l'hygiène et l'assainissement, l'appui psychosocial, l'appui au logement, ...



## Réhabilitation d'infrastructures de santé et d'accueil

La CRB a directement soutenu la Croix-Rouge ukrainienne, en partenariat avec la Croix-Rouge luxembourgeoise présente dans le pays depuis plusieurs années. Ce soutien a permis de réhabiliter 5 infrastructures de santé et 2 infrastructures d'accueil pour les personnes déplacées dans la région de Kiev. Du matériel médical ainsi que des appuis en chauffage ont également été apportés dans la région de Donetsk.

### Déploiement d'une Déléguée Réponse Rapide

D'avril à juin 2022, une Déléguée CRB a été déployée en Roumanie pour appuyer la Croix-Rouge Roumaine dans leur projet de transfert monétaire. Ce déploiement s'est fait en collaboration avec la FICR et faisait partie intégrante de la stratégie de réponse au niveau de la FICR et des Croix-Rouge nationales. La Déléguée qui a été déployée est intervenue principalement sur les aspects d'Engagement Communautaire et de Redevabilité.



## En Belgique

En 2022, plus de 60.000 personnes fuyant le conflit en Ukraine sont arrivées en Belgique et ont bénéficié du statut de protection temporaire. La CRB s'est mobilisée dès les premiers instants pour organiser l'accueil d'urgence et soutenir l'intégration locale. Afin de faciliter l'intégration de ces personnes, la CRB a également mis en œuvre un accompagnement spécifique pour l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à l'apprentissage de la langue et à un logement privé. Les structures de base de la CRB ont été renforcées pour répondre à l'augmentation des besoins générée par le contexte socio-économique, amplifiée par le conflit. Les entités locales se sont mobilisées en distribuant des colis alimentaires, en accompagnant les personnes sans-abri et en renforçant les structures d'accueil.

## Prévenir la perte de liens

Dès les premiers jours du conflit en Ukraine, la CRB a diffusé en Belgique des messages de prévention de perte de contact en ukrainien et en russe. Le Rétablissement des liens familiaux (RLF) a également été référencé via différents canaux de communication en vue d'atteindre les personnes impactées. Par ailleurs, des bornes de recharge de téléphone et du wifi ont été mises à disposition dans le premier centre d'enregistrement des personnes ukrainiennes à Bruxelles, permettant le maintien du lien avec les proches. L'agence centrale de recherche qui coordonne les efforts du réseau de RLF gère actuellement pas moins de 7.000 demandes de recherche en lien avec ce conflit.

## Aborder les enjeux de la guerre avec les jeunes

Face aux nombreuses images du conflit armé en Ukraine qui ont imprégné notre quotidien à travers les médias et les réseaux sociaux, le Ministère de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles a sollicité la CRB en 2022 afin de permettre aux enseignant-es de disposer des clés nécessaires pour aborder les enjeux des conflits armés avec les jeunes. Plusieurs formations ont été organisées sur base de notre expertise pédagogique à propos des questions relatives au respect de la dignité humaine en temps de guerre.

**« J'ai hâte de pouvoir tester le jeu avec mes collègues et nos élèves. Ce jeu donne une toute autre vision de ce que peut être un conflit armé, avec les responsabilités et rôles de chacun des protagonistes. »**

*Christophe Simon  
- enseignant IPPJ Wauthier-Braine*

## Récolte de dons

A travers le Consortium 12 12, la CRB a pu compter sur la générosité de la population et des entreprises pour un total de 7.278.933€ collectés afin de venir en aide aux personnes arrivées d'Ukraine en Belgique, mais aussi pour soutenir le Mouvement international.





# Activités internationales, la résilience des communautés

---

*En 2022, la Croix-Rouge de Belgique a été également active sur d'autres crises et a pu apporter son soutien à différents niveaux. Cet appui a pris plusieurs formes et s'est fait dans une logique de collaboration avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.*

## Appui aux opérations de la FICR

La Croix-Rouge de Belgique (CRB) a mobilisé ses ressources humaines et financières pour soutenir des opérations d'urgence de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) :

- de janvier à juin, un responsable des opérations a été déployé dans le cadre du programme d'assistance humanitaire et protection pour les populations en déplacement. Cette opération a été menée en partenariat avec la FICR et SOS Méditerranée à bord du bateau Ocean Viking, auquel la CRB apporte son appui depuis plusieurs années. L'objectif : apporter un soutien aux populations en déplacement (premiers secours, biens de première nécessité, RLF, ...)
- d'août à octobre, une déléguée de la CRB a été déployée à Dakar pour venir en appui aux Sociétés Nationales Croix-Rouge du Sahel ainsi qu'à la FICR dans la gestion et le suivi des différents fonds d'urgence pour les catastrophes (DREF) ;
- entre septembre et octobre, une Emergency Response Unit (ERU) Relief a été déployée au Pakistan suite aux inondations qui ont touchées le pays. La CRB a participé à ce déploiement dans la cadre de son ERU Benelux à travers notamment la fourniture de matériel ;
- à partir de décembre et pour une durée de 6 mois, un délégué spécialisé en transferts monétaires a été déployé auprès de la FICR en Ethiopie dans la cadre de la crise alimentaire dans le pays. Cet appui se déroule sous forme d'un soutien technique à la Croix-Rouge éthiopienne d'une part au niveau opérationnel, et d'autre part en vue d'institutionnaliser l'approche de l'assistance par les transferts monétaires.

## Les transferts monétaires

En septembre, la CRB a organisé une formation en transferts monétaires ('Practical Emergency Cash Transfer - PECT') au Sénégal en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Ce sont 27 participants, membres des Sociétés Nationales d'Afrique de l'Ouest, de l'Est, d'Europe ou encore du CICR, qui ont suivi et réussi cette formation.

## Préparation au DREF

De juin à octobre, un appui a été apporté à différentes Sociétés Nationales du Sahel. Cet appui visait à renforcer leur préparation à la survenue de catastrophes, et plus particulièrement à les préparer à faire appel au fonds d'urgence pour les catastrophes (DREF) de la FICR. Les Sociétés Nationales de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Sénégal, du Tchad et de la Mauritanie ont été appuyées.

## Organisation de la formation ERU

Une formation ERU a été organisée par les Croix-Rouge du Benelux et la FICR, en Belgique, à Westmalle. Cette formation a permis de former environ 30 nouveaux-elles Délégué-es, dont 5 de la CRB, qui sont maintenant prêt.es à être déployé-es. Ces personnes pourront être déployées en tant que Délégué-es ERU, mais elles pourront l'être aussi dans le cadre d'une réponse rapide, sous réserve que leur profil et leur expérience correspondent à la mission en question.





# Les programmes humanitaires

***La Croix-Rouge de Belgique soutient ses partenaires locaux dans de nombreuses interventions humanitaires visant à venir en aide aux populations affectées par des crises complexes et chroniques. Un vaste programme multi-pays a démarré à la fin de l'année 2021 et s'est poursuivi en 2022 : le Programme AMoPAH.***

## Région du Sahel

Au Sahel, la recrudescence des conflits et violences armées accélère les déplacements forcés à travers le Sahel, aggravant les niveaux déjà alarmants d'insécurité alimentaire dans certaines régions. Plus de 5,8 millions de personnes sont déracinées à travers le Sahel, dont près de 2 millions au Burkina Faso, au Mali et au Niger. La région, qui fait déjà face aux effets négatifs du changement climatique, a également été touchée de plein fouet en 2022

par l'une des pires sécheresses depuis des décennies, entraînant une chute drastique de la production agricole : 40% pour le Niger, 15% pour le Mali et 10% pour le Burkina Faso. Lors du 1er trimestre 2022, près de 38,3 millions de personnes ont été confrontées à un manque critique de nourriture au Sahel et en Afrique de l'Ouest durant la période de soudure agricole et plus de 10,5 millions de personnes ont été menacées par la faim au Burkina Faso, au Mali et au Niger durant la même période.

**AMoPAH** signifie Alliance du Mouvement Croix-Rouge pour la Protection et l'Assistance Humanitaires. Ce programme, financé par la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD), appuie ses partenaires dans la région du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) et dans la région de l'Afrique des Grands Lacs (Burundi et Rwanda) afin qu'ils protègent les plus vulnérables : populations déplacées, réfugiées et retournées et communautés hôtes.

## Région des Grands Lacs

La région des Grands Lacs est confrontée à une crise sécuritaire complexe et chronique depuis les années 1960. Au Burundi et au Rwanda, les besoins des populations déplacées, réfugiées ou retournées sont toujours criants. Les zones frontalières entre Rwanda, Burundi et RDC continuent d'être bouleversées par le conflit armé qui sévit dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC): les violences répétées contre la population civile (attaques armées, violences sexuelles comme arme de guerre) et la crise alimentaire causée par la destruction des moyens d'existence, engendrent un flux continu de réfugiés vers les pays limitrophes. Même si la situation a été caractérisée par une « une dynamique encourageante de dialogue, de coopération et d'intégration, et plus généralement d'une volonté continue de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité », selon l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour les Grands Lacs, l'insécurité dans l'Est de la RDC est toujours présente et les besoins des populations déplacées restent criants. A titre d'exemple, à la fin du mois de juin 2022 les pays de la région des Grands Lacs abritaient environ 261.000 réfugiés burundais.



## Une approche basée sur la protection

AMoPAH a pour objectif de contribuer au renforcement de la protection des personnes les plus vulnérables affectées par les crises humanitaires. Pour atteindre cet objectif, le programme se concentre sur 3 domaines d'interventions :

- la prévention, l'atténuation et la réponse aux risques en matière de protection ;
- la réduction des vulnérabilités des populations hôtes et déplacées ;
- l'intégration des principes de protection dans les activités de préparation et de réponse aux crises.

Des formations et sensibilisations sur les enjeux de protection, et en particulier sur les violences basées sur le

genre ont été organisées auprès des différentes parties prenantes (volontaires Croix-Rouge, autorités administratives, chefs coutumiers/religieux et associations de jeunes et de femmes). Des évaluations des besoins et des risques de protection ont également été menées dans tous les pays concernés par ce programme. Les résultats obtenus ont permis d'identifier et de mettre en place des mécanismes d'atténuation des risques, notamment sur les atteintes aux droits à la santé, à la liberté, à l'identité, à l'éducation, ou encore aux moyens d'existence pour les personnes affectées par les crises. Grâce à cette approche, le programme a pu mettre en oeuvre des activités en lien avec les besoins et risques identifiés. Ainsi, des activités comme

le soutien psycho-social, le rétablissement des liens familiaux, le déploiement de cliniques mobiles, l'assistance alimentaire ou encore la réhabilitation d'abris ont été mises en place. Toutes ces activités sont déroulées à travers une approche intégrée du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avec la société nationale au premier plan, mais également avec les autres membres du Mouvement présents dans les zones concernées, comme la CRB, la Croix-Rouge danoise, la Croix-Rouge luxembourgeoise ou encore le CICR.

A noter qu'au Burkina Faso, le Programme Amopah s'insère dans un Programme de réponse multisectorielle aux besoins des personnes déplacées et des

populations hôtes financé par plusieurs bailleurs de fonds dont les principaux sont, à côté de la DGD, ECHO (Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne) et le Gouvernement français. Enfin, l'année 2022 a vu la participation active de la CRB au Pilote Programmatic Partnership Programme (PPP), un partenariat novateur et ambitieux sur trois ans entre la FICR, un grand nombre de Sociétés nationales participantes et l'Union européenne. Ensemble, nous soutenons les Croix-Rouge locales et les communautés du monde entier à réduire leurs risques et à mieux se préparer aux catastrophes naturelles et aux urgences sanitaires.





## Les actions à long terme

---

**En 2022, la Croix-Rouge de Belgique a clôturé le Programme de résilience communautaire qui s'est déroulé entre 2017 et 2021. Ce programme, financé par la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD), avait pour objectif de renforcer la résilience des communautés dans 8 pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Mali, Niger, RDC, Rwanda et Sénégal) en travaillant en étroite collaboration avec les Croix-Rouge locales et les communautés elles-mêmes. La CRB a aussi lancé un nouveau programme quinquennal, en continuité avec le programme précédent.**

### Clôture du Programme 17-21

Outre la finalisation des démarches administratives et financières, la CRB a finalisé en début 2022 les évaluations externes sur les 8 pays touchés par le programme, avec dissémination et positionnement sur les recommandations. Elle a également réalisé des activités de capitalisation pour tirer les enseignements et les meilleures pra-

tiques qui pourraient être répliquées dans d'autres contextes. Les rapports finaux de ces évaluations ont été publiés sur le site web de la CRB et des événements de partage de connaissances avec les autres Croix-Rouge et les acteurs humanitaires ont été organisés pour discuter des résultats de ce programme.

## Lancement du nouveau Programme quinquennal 22-26

En 2022, la CRB a également lancé un nouveau programme quinquennal, toujours axé sur la résilience des communautés, mais avec un accent plus fort sur l'engagement communautaire et redevabilité (ECR), la Protection, Genre et Inclusion (PGI) et la prise en compte de l'environnement. Le programme, financé par la DGD se déroule dans 7 pays d'Afrique Subsaharienne : Burkina Faso, Burundi, Mali, Niger, RDC, Rwanda et Sénégal. Le lancement du programme a impliqué la signature des accords de partenariat avec les Croix-Rouge locales et des accords de collaboration avec les ACNG avec lesquelles le programme est en synergie. Des EVC (Evaluation des Capacités et Vulnérabilité) - desquelles découlent une partie de la baseline du Programme et les plans d'action communautaires de réduction des risques - ont été réalisés dans tous les pays. Le recrutement des équipes du programme et la formation des nouveaux volontaires sur les concepts clé du Programme sont également des ac-

tivités qui ont mobilisé la CRB et ses partenaires.

En outre, des activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire pour mieux comprendre les risques auxquels les communautés sont confrontées et les impliquer davantage dans la mise en œuvre du programme ont été organisées, ainsi que des réunions avec les leaders communautaires, les groupes de femmes et les personnes avec des besoins spécifiques pour recueillir leurs points de vue et leurs suggestions. La CRB a renforcé les capacités de ses partenaires en matière de genre et d'inclusion pour garantir que les personnes les plus vulnérables soient prises en compte dans le programme dès le départ. Des formations pour les membres du personnel et les volontaires sur l'intégration des questions de genre et d'inclusion et sur les outils et les méthodologies pour intégrer ces considérations dans toutes les étapes du programme ont été proposées dans certains pays.

Enfin, la CRB a établi des partenariats solides avec d'autres organisations humanitaires et les gouvernements locaux pour renforcer la mise en œuvre et l'impact du programme. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les autorités locales pour coordonner nos actions et maximiser l'impact de notre programme sur les communautés. Nous avons également collaboré avec d'autres organisations humanitaires pour éviter la duplication des efforts et optimiser l'utilisation des ressources.

L'année 2022 a vu également la mise en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact de notre programme sur les communautés et pour assurer une gestion efficace et efficiente des ressources. Nous avons utilisé des outils de collecte de données innovants, tels que les applications mobiles et les sondages en ligne, pour recueillir des données en temps réel sur la mise en œuvre du programme et pour informer les décisions de gestion. Ces données pourront être visualisées sur un « dashboard » qui montrera les évolutions des différents « piliers de la résilience » au fil du temps.

## Réorganisation du Service Actions Internationales

Enfin, au siège de la CRB à Bruxelles, le service Actions Internationales - qui pilote et suit les activités sur le terrain - a mené une réflexion de type organisationnel afin d'être plus performant, mieux utiliser les ressources à sa disposition tout en veillant au bien-être et à la motivation des collaborateurs. La réflexion a débouché sur une réorganisation du service et sur la création de 3 unités de travail : deux unités opérationnelles (Afrique de l'Ouest d'un côté et Afrique des Grand lacs et urgences dans les pays non partenaires de l'autre) et une unité thématique ont été mises en place et sont opérationnelles depuis le début d'année 2023.





## Protéger le lien familial, une mission unique

---

***Toute personne séparée de sa famille ou dont un proche a disparu lors de guerres, de catastrophes ou sur la route migratoire, peut faire appel à la Croix-Rouge. Les actions de prévention, de maintien et de rétablissement du lien familial sont déployées aussi bien en temps de crise qu'au quotidien. Le droit d'être informé-e du sort de ses proches, le droit au rétablissement et au maintien des liens familiaux sont des droits fondamentaux. L'intervention de la CRB répond à un besoin essentiel pour des milliers de familles qui vivent dans l'incertitude.***

### Chaque lien rétabli est un succès

En 2022, la CRB a ouvert 245 nouvelles demandes de recherche, qui se sont ajoutées aux 598 dossiers de recherche toujours actifs. Près de 40 % des requérant-es sont des mineur-es non accompagné-es et près d'un quart sont des femmes. Les pays d'origine des personnes recherchées sont surtout l'Afghanistan, la Guinée et la Somalie. Nous avons pu annoncer de bonnes nouvelles notamment à cette dame camerounaise réfugiée en Belgique qui recherchait ses deux enfants depuis 4 ans, à ce jeune homme afghan sans nouvelles de sa famille depuis août 2021 ou encore à une

dame angolaise dont nous avons retrouvé la fille en Flandre. Au total, ce sont 102 personnes qui ont été retrouvées par la Croix-Rouge de Belgique en 2022, avec l'appui du Mouvement Croix-Rouge. Nous avons aussi eu la chance d'apprendre que des familles avaient réussi à rétablir le contact par elles-mêmes. Nous fournissons toujours des conseils sur la poursuite des recherches par les requérant-es eux/elles-mêmes en parallèle de nos efforts. En 2022, nous avons pu arrêter nos recherches relatives à 154 personnes qui ont été retrouvées directement par leurs proches.

## Maintenir le lien familial malgré tout

Lorsque les moyens de communication classiques sont indisponibles ou inaccessibles, la Croix-Rouge met à disposition, avec l'aide de son réseau de volontaires, des moyens de connectivité. En 2022, 5.804 appels gratuits ont été facilités par la Croix-Rouge de Belgique au Hub Humanitaire à Bruxelles et dans divers lieux en Wallonie. Ce sont essentiellement des personnes migrantes originaires d'Erythrée et d'Éthiopie qui ont eu recours à ce service.

## Cybersécurité

Un incident de cybersécurité a touché les données personnelles et les informations confidentielles recueillies par le réseau mondial de Rétablissement des liens familiaux. Dès la connaissance de l'incident en janvier 2022, le Comité International de la Croix-Rouge, notre partenaire du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui stocke les données, a suspendu tous les accès afin d'atténuer l'impact immédiat de cet incident. Ceux-ci, parmi lesquels l'accès à Trace the Face, ont été rétablis au fur et à mesure de l'année. La Croix-Rouge de Belgique a respecté son obligation légale et morale d'informer toutes les personnes concernées. C'est ainsi que nous avons envoyé près de 5.000 courriers, emails, sms, appels téléphoniques et mis en place une hotline, tout à veillant à assurer la continuité opérationnelle de nos services de RLF.





# Droit international humanitaire, un plaidoyer pour plus de respect

*Sur la base du mandat qui lui a été confié en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge de Belgique veille à l'intégration du droit international humanitaire par les autorités au niveau national et à sa diffusion la plus large possible, tant auprès du grand public que de divers acteurs spécialisés, comme les responsables politiques, les acteurs humanitaires, du secteur juridique, du secteur médical ou encore les personnes qui encadrent des groupes de jeunes comme les enseignant-es ou les animateur-rices de maison de quartier.*

## Renforcer la protection des civils

Le 18 novembre 2022 se tenait à Dublin la cérémonie de signature de la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées. Plus de 80 États l'ont signée, dont la Belgique. Cette déclaration fait suite à plusieurs années de négociations et discussions autour des effets dévastateurs des armes explosives sur les populations civiles et présume un changement de comportement des États quant à leur utilisation en zones peuplées.

Cette Déclaration politique internationale ambitionne un meilleur respect du droit international humanitaire (DIH) et un changement des pratiques durant les combats afin de minimiser les effets néfastes sur les zones civiles. Ces armes n'étant pas interdites, la Déclaration politique s'inscrit dans une volonté collective de limiter l'usage de ces armes en zones peuplées afin d'améliorer la protection des civils dans ce type de contexte. Elle reconnaît explicitement les effets dévastateurs des armes explosives dans les zones peuplées et réaffirme avec fermeté les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution applicables à l'utilisation des armes explosives dans les zones peuplées.



© GREGMORLUS

## Comprendre les limites de la guerre

Brancarder des victimes rapidement, les sélectionner en fonction de la gravité des blessures, se déplacer sur un parcours miné, acheminer des biens de première nécessité, être arrêté à un check point, détenu dans un cabanon et rudoyé par les gardes... Bienvenue au Raid Cross ! Il s'agit d'une expérience d'une journée au cœur des réalités de la guerre, un jeu de rôle en plein air dont l'objectif est d'amener les jeunes à mieux comprendre les enjeux humanitaires des conflits armés. Cette activité a été créée il y a plusieurs années par la Croix-Rouge de Belgique (CRB), la Croix-Rouge française et le Comité international de la Croix-Rouge et enfin réhabilitée en 2022 par la CRB moyennant quelques adaptations liées aux défis des conflits armés contemporains.

La diffusion des règles essentielles du DIH auprès d'un public large et ce, dès le temps de paix, est un enjeu d'importance, alors

que les conflits armés font chaque jour l'actualité des médias et se prolongent parfois pendant des années. La découverte de ces règles de base permet aux participant à ce type d'activités de se rendre compte que tous les comportements ne sont pas autorisés pendant un conflit armé, et que même la guerre a des limites ! En 2022, ce sont 4.666 personnes qui ont été touchées par une activité de diffusion du DIH menée par la CRB.

**« Promouvoir le DIH, c'est croire qu'une fois la dernière balle tirée, on puisse à nouveau vivre ensemble »**

## Nos finances

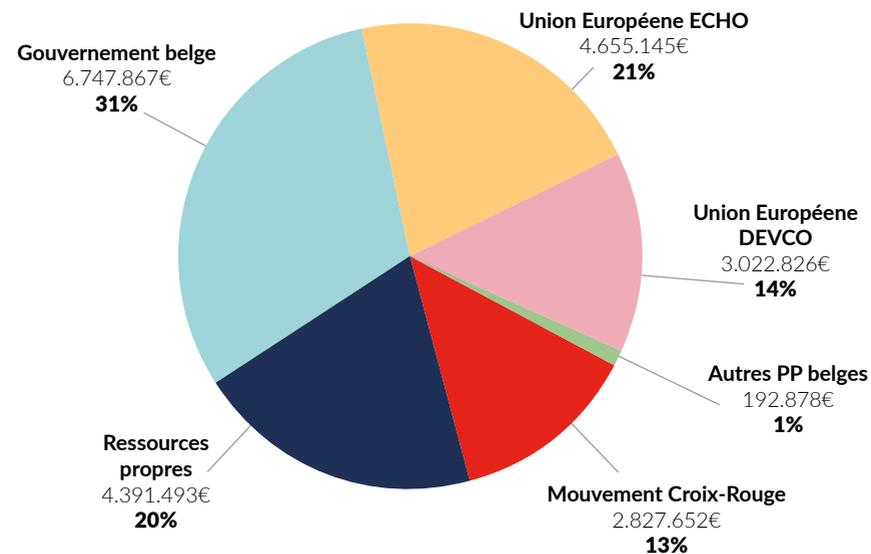
ACTIF	2021	2022
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 109	3 167
Créances et cautionnements en numéraire	841	841
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1 949</b>	<b>4 008</b>
Compte courant intercompany (créances)	412 080	384 205
Autres créances	1 835 291	6 426 891
Valeurs disponibles	9 945 481	9 675 642
Comptes de régularisation	43 548	12 365
<b>Actifs circulants</b>	<b>12 236 399</b>	<b>16 499 102</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>12 238 348</b>	<b>16 503 110</b>

PASSIF		
Fond Action Internationale	1 717 606	1 661 709
Fond Urgence Internationale	700 280	630 091
Fond Epidémies	23 925	23 925
Réserve disponible	302 856	302 856
Bénéfice reporté	1 524 588	2 211 341
<b>Fond propres</b>	<b>4 269 254</b>	<b>4 829 921</b>
<b>Provision pour risques et charges</b>	<b>242 842</b>	<b>388 382</b>
Dettes commerciales	292 458	176 949
Compte courant intercompany (Dettes)		391 535
Dettes sociales, salariales et fiscales	156 456	183 503
Subsides à reporter	6 634 314	5 835 926
Dettes diverses	601 780	4 655 376
Comptes de régularisation	41 244	41 516
<b>Dettes</b>	<b>7 726 252</b>	<b>11 284 806</b>
<b>Total du passif</b>	<b>12 238 348</b>	<b>16 503 110</b>

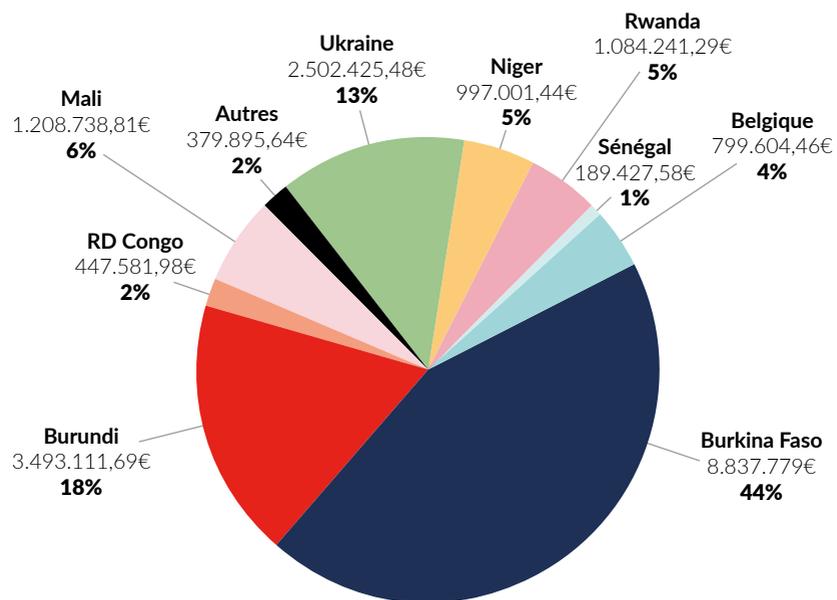


## Ressources 2022

21.837.860€ (100%)



## Volume d'activités 2022 / Pays

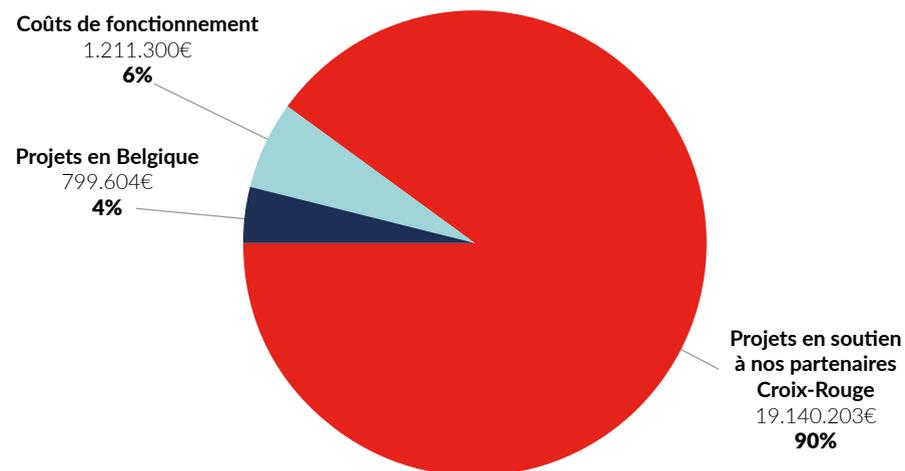


## Dépenses 2022

21.151.107€ (100%)

### Coûts opérationnels sur le terrain

20.351.503€ (96%)



# Notre organisation

---

## Transparence

La Croix-Rouge de Belgique (CRB) gère les fonds disponibles en toute transparence. Les comptes de l'ASBL Croix-Rouge de Belgique – Activités internationales (CRB-AI) sont revus par le Conseil d'administration et approuvés par l'Assemblée générale de l'ASBL. Ils sont vérifiés annuellement par un-e commissaire du cabinet d'audit financier Ernst & Young. L'Union européenne et la Direction générale de la coopération au développement (DGD) mandatent et effectuent des contrôles réguliers. L'ASBL publie ses comptes sur son site internet et sur le portail des Organisations Non Gouvernementales (ONG) reconnues par le Gouvernement belge : [ong-livreouvert.org](http://ong-livreouvert.org). L'ASBL encode chaque année les données de son financement quinquennal DGD sur le site de transparence internationale : [iatistandard.org/fr](http://iatistandard.org/fr). Pour l'année fiscale 2022, nos comptes ont été approuvés sans réserve.

## Certification ECHO

La Commission européenne a décidé d'octroyer le certificat de partenariat à l'ASBL CRB-AI, après une évaluation positive de sa demande en tant qu'organisation éligible et remplissant les critères pour recevoir un financement de l'Union européenne pour la mise en œuvre des actions d'aide humanitaire sur la base des termes de référence rédigés par la Commission. Cette certification, disponible sur notre site internet, est valable pour une durée de 7 ans à compter de 2021.

## Intégrité

La CRB prend les mesures appropriées pour lutter contre les comportements portant atteinte à l'intégrité. Tous les collaborateurs sont tenus de se conformer aux principes, valeurs et règles énoncés dans la Charte de la CRB et, en mission ou en expatriation, dans le Code de conduite. Par ailleurs, en mai 2018, l'ASBL CRB-AI a renforcé son engagement en adoptant la Charte Intégrité du secteur ONG belge. Suite à cela, elle a mis en place une Politique intégrité à destination de son personnel et du personnel de ses partenaires travaillant sur ses projets. En 2022, la CRB a ouvert deux procédures relatives à sa politique intégrité pour des faits survenus dans le cadre de ses opérations à l'international.

## Genre

L'égalité entre femmes et hommes ainsi que la lutte contre les discriminations fondées sur le genre font partie des valeurs de base de la CRB. Afin de renforcer et d'institutionnaliser cette culture sensible au genre, l'ASBL CRB-AI a signé la Charte Genre adoptée en juin 2018 par les cinq structures fédératives des ONG belges – ACODEV, CNCD-11.11.11., 11.11.11., ngo-federatie et FIABEL ! En l'approuvant, notre organisation s'engage à soutenir un élan positif en son sein autour de l'égalité et à mettre en place les actions nécessaires pour que les intentions se matérialisent.



# Nos partenaires

***Nos volontaires et nos membres profondément engagés, les départements de la Croix-Rouge de Belgique, comités provinciaux, Maisons Croix-Rouge et Sections locales qui contribuent à mettre en œuvre nos activités ou qui nous soutiennent.***

**Les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**, notamment nos 8 partenaires Croix-Rouge en Afrique, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et différentes Sociétés nationales participantes.

**Nos partenaires opérationnels :** Enabel, Médecin du Monde Espagne, Eclasio, Weforest, WAPA, les Acteurs de la Coopération Non Gouvernemental belges (et leurs partenaires), le Hub humanitaire, Caritas Belgique et Fedasil. Nos volontaires et nos membres profondément engagés, les départements de la Croix-Rouge de Belgique, comités provinciaux, Maisons Croix-Rouge et Sections locales qui contribuent à mettre en œuvre nos activités ou qui nous soutiennent.

**Nos partenaires financiers :** l'Union européenne Direction Générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européenne (DG ECHO) et la Direction Générale des partenariats internationaux (DG INTPA), le Gouvernement belge (DGD), le Gouvernement français, Wallonie-Bruxelles International, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Chancellerie du Premier ministre, Enabel, la Fondation Roi Baudouin, Éducation Santé Société ASBL, Vivaqua, ...



Financé par  
l'Union européenne

be water  
be.brussels



ESS  
Éducation Santé Société



Protection civile  
et aide humanitaire  
de l'Union européenne



Belgique  
partenaire du développement



Wallonie - Bruxelles  
International.be



Fondation  
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure



Enabel



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES